

## Installation d'équipements touristiques

Extrait du bulletin communal de décembre 2002

Considérant le déficit d'information quant aux possibilités d'hébergement et de restauration dans la commune, le Collège échevinal a souhaité offrir aux personnes de passage sur les grands axes routiers, une information claire et précise sur les possibilités en la matière.

C'est ainsi que vous avez découvert depuis cet été, des panneaux d'informations touristiques.

Chaque borne présente les différents acteurs du tourisme de la commune qui l'ont souhaité (gîtes, hôtels, restaurants, campings,...) sur un double panneau d'informations en Forex, lui-même fixé sur une structure en bois de +/- 260 cm x 250 cm.



*Une partie des annonceurs devant le panneau situé à Rendeux-Haut.*

Le premier panneau de 140 x 90 cm reprend les différentes coordonnées du propriétaire / gérant ainsi qu'une photo du gîte, de l'hôtel, du restaurant,... Un petit chiffre placé devant le nom de l'établissement renvoie le lecteur sur le second panneau, de 60 x 80 cm, qui expose la carte de la commune avec la localisation du point d'hébergement ou de restauration. Figurent également sur ce second panneau, quelques informations utiles : n° des services de police, localisation de la poste, l'Administration communale, les S.I.,... .

Après consultation, il a été décidé de placer les quatre structures sur les deux axes majeurs de transit dans la commune RN 833 (Hotton / La Roche) et RN 888 (Marche – La

Roche). Considérant que dans ce dossier, il ne fallait pas négliger l'aspect sécurité routière, les panneaux ont été disposés sur les parkings suivants du Ministère Wallon de l'Équipement et des Transports:

- Hamoul, côté droit, à l'entrée de la commune en venant de Hotton;
- Rendeux-Haut, à l'entrée du parking, en vis-à-vis de la friterie située au carrefour;
- Vecpré, côté droit, à l'entrée de la commune en venant de La Roche;
- Genesseau, côté droit, à l'entrée de la commune en venant de Marche.

Le projet a pu être réalisé avec un subside substantiel du Commissariat général au Tourisme, d'un montant de 8.279,64 euros. Le solde a été financé par la commune et les



*Les personnes qui ont mené à bien ce projet (de gauche à droite : Mr Devrin, Mr Nanson, Mme Dumont, Mr Onsmonde).*

Nous tenons à remercier les personnes et sociétés qui ont mené à bien ce projet:

- La société TVB de Bastogne qui a réalisé la structure en bois et le placement des panneaux;
- La société Happy Screen de Marloie qui a imprimé les panneaux en Forex;
- L'atelier graphisme de Marcouray qui a réalisé la composition graphique des panneaux en Forex;
- Monsieur Frédéric Onsmonde, employé communal qui a coordonné le projet.

*Benoît TRICOT*